

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 27/05/2024
et publié ou notifié
le 27/05/2024

COMMUNE D'AISSY SUR ARMANCON

Séance ordinaire du 25 mai 2024

Date de la convocation: 17/05/2024

Membres en exercice : 8

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-cinq mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Olivier MURAT

Présents : 8

Présents : Thérèse BURGRAF, Olivier MURAT, Olivier CADART, Aymeric FOURRIER, Maude GUYOTOT, Roland BURGRAF, Chantal BESANÇON, Marie-France MURAT

Votants : 8

Pour : 8

Représentés :

Contre : 0

Excusés :

Abstentions : 0

Absents :

Secrétaire de séance : Marie-France MURAT

Objet: Vote de crédits supplémentaires - aisy_armancon - 2024_35

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	-136.49	
6811 (042)	Dot. amort. immos incorporelles	136.49	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
21311	Bâtiments administratifs	136.49	
2804122 (040)	Subv. Régions : Bâtiments, installations		136.49
TOTAL :		136.49	136.49
TOTAL :		136.49	136.49

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à AISSY SUR ARMANCON, les jour, mois et an que dessus

La secrétaire de séance
M.F. Murat



Le Maire
Olivier Murat

Dépôt SOUS PREFECTURE D'AVALLON
Date de réception de l'AR: 27/05/2024
089-218900041-20240525-2024_35-DE